

*Tu nous as tant apporté,
On t'a tant aimé,
Tu vas tant nous manquer.*

Son épouse :

Myriam **Delorme**, à Morges ;

Ses enfants et ses belles-filles :

Stéphane **Delorme** et Stéphanie **Martin**, à Grancy ;

Cédric **Delorme** et Carole **Battaiola**, à Pampigny ;

Son frère, sa belle-sœur et sa sœur :

Gérald et Sylviane **Delorme**, à Saillon ;

Danielle **Desmeules**, à Lausanne ;

Son neveu et filleul :

Lionel **Delorme** et son amie Johanna, à Chamoson ;

Ses petits-enfants de cœur :

Valentino **Battaiola**, à Pampigny ;

Gaëtan et Margot **Hartmann**, à Grancy ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Michel DELORME

qui s'est endormi paisiblement le mercredi 4 avril 2012, quelques jours après son 67ème anniversaire.

Un chaleureux merci aux Professeurs **Schaller** et **Berger** ainsi qu'au personnel des soins intensifs du CHUV pour leurs compétences, leur dévouement et leur soutien durant ces deux semaines d'épreuve. La cérémonie d'adieux aura lieu au Temple de Morges le mardi 10 avril, à 14 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

Michel repose en la chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8, à Morges.

En lieu et place de fleurs, en son souvenir, vous pouvez penser à la Fondation Théodora (des clowns pour nos enfants hospitalisés), à Lonay, CCP 10-61645-5 (mention Michel Delorme).

Domicile de la famille : Chemin de Rosemont 23, 1110 Morges.

Ne pleurez pas, je suis bien.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.